

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 36

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: Kues.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les couronnes et les guirlandes suspendues à perte de vue aux croix et aux grillages ruisselaient comme si elles étaient neuves et les milliers de perles blanches et noires dont elles étaient formées étincelaient de leur éclat propre, augmenté du rayonnement d'une multitude de gouttes de rosée. Toutes les fleurs aux nuances infinies relevaient de toutes parts leurs corolles et leurs tiges ramimées.

Les vastes rangées d'arbres qui couronnent les hauteurs du cimetière étalaient, comme une bordure à l'océan des tombes, le vert éblouissant de leurs masses profondes et montueuses.

Mille oiseaux chantaient dans les bosquets en nettoyant avec leur bec les plumes de leurs ailes légèrement humectées. Sans s'en apercevoir, nos deux inconsolables, attirés sans doute par l'éclat étrange de cette nature qui déversait à profusion les ondes de la vie dans ce vaste bassin de la mort, prirent pour s'en aller le chemin opposé à la sortie.

Ils montèrent, tout en continuant à causer de leur peine, vers les allées supérieures du cimetière.

Mme de Villeroze s'arrêtait à chaque tombe remarquable.

— Vous n'avez sans doute jamais visité le Père Lachaise ? lui demanda son compagnon.

— Jamais je n'y avais mis les pieds avant le terrible événement et depuis, quoique y venant tous les jours, je n'avais guère pensé à le parcourir.

— Prenez mon bras, je vous montrerai les plus beaux monuments. A la fin de la journée, cet imposant et lugubre domaine des générations éteintes n'avait plus à leurs yeux de caractère funèbre. Ils ne pouvaient se décider à quitter ce séjour enchanteur.

L'heure de la fermeture les surprit devant le tombeau d'Héloïse et d'Abélard. Le jeune veuf tenait dans sa main droite l'une des mains de la jeune veuve. Il avait, évidemment par inadvertance, passé son bras gauche autour de sa taille. Leurs têtes étaient penchées l'une vers l'autre et leurs cheveux s'effleuraient à leur insu.

— Si vous voulez me permettre, chère madame, dit Georges, d'aller quelquefois vous rendre mes hommages, j'ai le secret espoir que la vie pourra devenir un jour moins malheureuse pour moi.

— Je me demande, répondit Mme de Villeroze en dégageant sa taille, si ma complaisance ne sera pas un outrage à la mémoire de celui que j'ai perdu. Cependant, venez : si le remords crie trop haut dans mon âme, je l'apaiserais en vous priant de ne plus revenir.

Deux mois après, M. Duménil et Mme de Villeroze étaient agenouillés chacun devant leur tombe. Le premier murmurait à voix basse :

— Le veux-tu, Lucie, dis, me le permets-tu ? Il n'y a qu'elle qui puisse me consoler du chagrin de ne plus t'avoir.

D'ailleurs elle te ressemble par la grâce, et toutes les aimables qualités que tu possédais à un si haut degré ! Réponds-moi, ô ma Lucie ; si je la prends pour te remplacer, me le pardonneras-tu ?

La seconde s'exprimait en ces termes :

— Henri, faut-il y consentir ? M'en voudras-tu si je réponds « oui » ? Du reste, il y a en lui quelque chose de toi. Il a ta tendresse ferme et délicate, ce même air d'élégance et

de distinction que j'aimais en ta personne. Si je l'avais connu avant toi, je ne t'aurais jamais appartenu, et je n'en serais pas réduite à te pleurer aujourd'hui. M'en voudras-tu, dis, Henri, si cela se fait ?

— Eh bien demanda Georges quand ils se furent levés tous les deux.

— Oh ! répondit Mme de Villeroze, d'un ton où le regret perçait visiblement, je ne le pourrai jamais.

— Chère Emilie, dit Georges, la voix de celle que j'ai aimée a fait taire tous mes scrupules et peut-être fera taire aussi les vôtres. Voici ce qu'elle m'a répondu : « Obéis sans remords aux nécessités de la terre où tu restes, et puisque tu trouves, auprès d'une autre, qui aurait pu être ma sœur, les consolations et le soutien dont ton pauvre cœur a besoin, prends-la sans hésiter, et puisses-tu être heureux avec elle plus longtemps que tu ne l'as été avec moi. Sais-tu d'ailleurs si dans les espaces éternels je n'ai pas choisi moi-même un autre esprit pour te remplacer puisque tu n'es plus à moi, et si celui que j'ai choisi n'est pas celui-là même que pleure ta nouvelle fiancée ? »

A ce discours, Mme de Villeroze laissa échapper un dernier flot de larmes, abandonna ses deux mains à son heureux consolateur qui y déposa un long et affectueux baiser.

Les nouveaux conjoints appartenaient au monde parisien le plus élégant ; la nouvelle de leur mariage y fut accueillie, comme certaines situations à l'Opéra-Comique, par une salve nourrie d'applaudissements s'échappant d'une nuée de malicieux sourires.

CH.-MARIE LAURENT.

(Extrait des reproductions du Bon Journal.)

Lo comi-voyageu, lo portier et lo relogeu.

On comi-voyageu, que lodzivè dein on hôtet, avai onna deint contré cé qu'on lai dit lo portier, que l'est cé que porté lè bagadzo, que cirè lè solà, que fà lè coumechons et que cotè la porta. Qu'est-te que cé gaillà avai fè à comi-voyageu ? Diabe lo mot y'ein sé, mà tantia que lo monsu boutequi avai einvià d'eimbètà l'autro et dè ne min lai bailli dè trindietta.

Lai avai dein lo mémo eindrai on relogeu que tegnai boutequa, qu'étai tant bordon et pottu que remaofavè sè pratiquès quand l'étai mau veri ; c'étai on gaillà que s'ingrindzivè po rein et que n'étai pas coumoûdo.

Lo comi-voyageu, que savai cein, sè peinsà : « Vouâiquie me n'affèrè ! » Adon lo matin dâo derrai dzo que l'étai perquie, ye fà à ne n'a serveinta dè pè l'hôtet d'avai la bontà d'allà demandâ ao relogeu se l'avai dâi montrès po lè damès, que l'avai einvià d'ein atsetâ iena.

La serveinta lai va et dit ao relogeu : « Y'a on monsu que m'einvouyè vo demandâ se vo z'ai dâi montrès po lè damès, que voudrai ein atsetâ iena. »

Lo relogeu, tot conteint, repond què oï, que n'avai qu'à veni po choisi, vu que y'ein avai dâi totès galèzès.

La serveinta fà la coumechon. Lo comi-voyageu la remachè bin adrai, et on moment après ye va vai on outra serveinta po lai demandâ d'allà fèrè la méma coumechon.

La serveinta que ne savai pas que sa camerâda lai étai dza z'u, va et demandè ao relogeu : « Y'a on monsu que m'einvouyè vo demandâ se vo z'ai dâi montrès po lè damès, que voudrai ein atsetâ iena. »

Lo relogeu repond què oï, mà ein bordeneint, vu que n'avai pas dix menutès qu'on lai avai dza demandâ lo mémo affèrè.

On pou après, lo comi-voyageu einvouyè onco on someiller demandâ la méma tsouza. Stu coup, lo relogeu s'ingrindzè quand l'out que l'autro lai fà : « Y'a on monsu que m'einvouyè vo demandâ se vo z'ai dâi montrès po lè damès, que voudrai ein atsetâ iena. »

— Ah ça ! se dit, volliâi-vo m'eimbètâ tot lo dzo, kâ c'étai lo troisiémo iadzo que l'avai dû quittâ se n'ovradzo po allà âovri la porta que tegnai cotâie. S'on a lo malheu dè chai reveni onco on iadzo po rein, m'escarfaillâi se ne ronto pas on bré ao premi chenapan que raborde.

Lo someiller, tot époâiri d'avai éta reçu dinsè, sè peinsavè que lo relogeu étai fou, et va racontâ l'affèrè au comi-voyageu, que rizai coumeint on bossu et que tracè vai lo portier po allà fèrè la méma coumechon ao relogeu.

Lo portier, que ne savai pas qu'on lai étai dza z'u trâi iadzo, va teri la senaille. Lo relogeu vint âovri ; mà quand l'out lo portier lai dèrè : « Y'a on monsu que m'einvouyè vo demandâ.... » la colère lai montè à la tète, kâ sè peinsavè que l'étiot ti d'accœo, l'eimpognè pè lo collet et lo fot frou ein l'einsurteint. Lo portier a volliu repondrè et sè rebiffâ ; mà lo relogeu, qu'étai foo que n'or, lai a bailli onna racliâie dâo diablo. Lo portier, furieux, a volliu allà sè plieindrè ao comi-voyageu ; mà lo gaillà étai lavi ; l'étai parti tandi que lo portier fasâi la coumechon et lo pourro portier a z'u po bouana-man et po remachémeint. la racliâie dâo relogeu.

Aigle le 28 août 1894.

Monsieur le rédacteur,

L'article sur les loups, très intéressant du reste, publié dans le *Conteur* du 25 août, contient une légère erreur que je me permets de relever.

Vous croyez que les contrées du Jura et du Jorat étaient tout particulièrement visitées par les loups et que nos contrées alpestres leur étaient presque inconnues ? Détrompez-vous, M. le rédacteur, ces carnassiers ont à toutes les époques, jusqu'au milieu du siècle dernier, choisi tout particulièrement nos contrées pour théâtre de leurs exploits.

Dans la seule page qui nous reste des comptes du syndic Veillard pour l'année 1549, nous trouvons cinq primes payées pour autant de loups tués dans l'espace de deux mois.

Les comptes que rend l'honorable Pierre Silvestre, syndic pour l'année 1642, indiquent trente-deux loups et un ours tués, et pour lesquels il a été payé des primes.

Il est bon de dire qu'il s'agit ici du syndic paroissial et que la paroisse comprenait alors Aigle, Yverne, Corbeyrier et Leysin.

Les mentions des loups tués ne se trouvent guère que dans les comptes des syndics ou dizéniers; les registres des Conseils n'en parlent jamais, les cas étaient trop fréquents pour mériter d'être signalés autrement que comme valeurs payées.

Il me serait facile de rechercher dans nos archives un plus grand nombre de preuves de l'affection toute spéciale que les loups portaient à notre contrée et au mandement d'Aigle en particulier.

Je suis, monsieur, votre dévoué serviteur.

KUES.

La chanson du soldat.

La casquette.

La chanson du soldat s'en va, nous dit Lucien Nicot, dans le journal la France, et bien d'autres choses en feront autant dans un avenir peu éloigné. Ils s'en vont ces joyeux refrains que nous avons connus et chantés, il y a quelque vingt ans, et qui n'ont pas peu contribué à nous faire trouver moins longues les étapes interminables des routes lorraines.

La chanson de route, il est vrai, a moins sa raison d'être qu'autrefois. Dans le temps les régiments changeaient fréquemment de garnison — on a vu des corps aller de Paris à Marseille pour se rendre, l'année suivante, à Rennes ou à Nantes — et la route se faisait à pied. On voit d'ici le tableau :

Le soldat, courbé sous le sac, empêtré par le fusil et le sabre-baïonnette, par la poussière ou la pluie, comptait les kilomètres; l'officier faisait de même. Au bout de quelques jours, on était rendu.

C'est alors qu'un officier, passant devant les rangs, criait: « Allons, les chanteurs! » chaque compagnie en comptait cinq ou six au moins; l'un d'eux se dévouait et entonnait une interminable chanson dont tout le monde disait le refrain. Boue et poussière étaient oubliées; le pas, obéissant au rythme, s'allongeait en cadence; les bornes kilométriques passaient, passaient toujours, jusqu'à ce qu'on fût arrivé, presque sans y penser, à l'étape.

Aujourd'hui, on ne fait plus de ces

« ballades »; la permanence des garnisons les a fort heureusement supprimées. L'antique promenade militaire est remplacée par des marches comme en campagne, qui exigent un silence à peu près complet dans les rangs.

La plus populaire de ces chansons de route de jadis, c'est la *Casquette*, la fameuse casquette du père Bugeaud, qui date d'un demi-siècle environ.

Un jour, en Algérie, ceci est de l'histoire authentique et non, comme on le pourrait croire, une simple légende, — un jour, les réguliers d'Abd-el-Kader qui s'étaient fauflés, une nuit, entre les postes des zouaves, vinrent faire sur le camp français une décharge furieuse. Naturellement, une grande panique se produisit, si bien que Bugeaud, réveillé en sursaut et à peine vêtu, dut, pour ramener ses hommes au combat, se jeter au plus fort du danger. La surprise fut courte; bientôt les zouaves, remis de la première émotion, s'empressèrent de donner une bonne leçon aux assaillants.

Le calme rétabli, le maréchal passant devant les troupes, s'aperçoit que chacun le dévisage et ne peut s'empêcher de sourire. Il porte machinalement la main à sa tête et s'aperçoit qu'il est encore coiffé d'un prosaïque bonnet de coton. Il réclame aussitôt sa casquette, la légendaire casquette que l'on sait et qui était un véritable monument.

— Allez me chercher ma casquette, crie-t-il.

Et les zouaves de réclamer à tous les échos le couvre-chef de Bugeaud :

— La casquette du maréchal ! Où est la casquette ?

Le lendemain, ils se mettaient en marche en entonnant la célèbre chanson improvisée par un des poètes de la bande :

As-tu vu
La casquette,
La casquette
Coquette ?
As-tu vu
La casquette
Au père Bugeaud ?

Les lauriers d'or de la conquête
Ornent cette noble casquette.
Elle est, dit-on, en vrais poils de chameau
La casquette à Bugeaud.

Boutades.

Est-ce vrai que vous allez vous associer avec le jeune X... ?

— Oui.

— Vous mettez beaucoup dans cette affaire ?

— Je n'y apporte que mon expérience. C'est le jeune X... qui fournit le capital. Notre association durera trois ans. Alors il aura mon expérience et j'aurai, moi, son capital.

Un Français, dinant l'autre jour au buffet de la gare de Romont, demande une carafe d'eau que la sommelière s'empresse de lui apporter. Mais avant d'y toucher, soucieux sans doute de sa santé, il demande à la jeune fille :

— Est-ce de l'eau de source ?

— C'est de l'eau de fontaine, répond-elle.

— Mais je vous demande si c'est de l'eau de source ? reprend vivement l'étranger.

— Je ne sais, monsieur, c'est de l'eau fraîche que je viens de prendre à la fontaine.

— Enfin, j'espère que ce n'est pas de l'eau de Seine, au moins.

Entre deux bons boutiquiers de la place des Fêtes, à Belleville.

— Dites donc, voisin, qu'est-ce que c'est donc que cette dette flottante dont on parle toujours ?

— Flottante ? ce doit être le budget de la marine.

Deux députés parlant de leur service militaire :

— Moi, dit l'un, j'ai fait mon école de recrue et une école de punition, c'est tout ce que j'ai fait.

Le comble de l'obéissance pour une repasseuse :

Repasser les avis de sa mère et empeser les conséquences.

L. MONNET.

FABRIQUE DE VASES DE CAVES OVALES & RONDS

AINSI QUE DE

FUTS DE TRANSPORT

pour vins, bières et liqueurs.

AUGUSTE GEBEL

GRAND COMMERCE DE BOIS POUR TONNELLERIE

à ZÜRICH

Service prompt et soigné, à des prix très modérés. — Meilleures recommandations. — Diplôme de 1^{re} classe à l'Exposition de Zurich. (H. 10027 L.)

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,40. — Canton de Genève 3 % à fr. 107,25. De Serbie 3 % à fr. 81,50. — Bari, à fr. 54. — Barletta, à fr. 36. — Milan 1861, à 36. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 18,50. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.